

## Des partenariats équitables entre des partenaires inéquitables

John Paul MURDOCH  
Associé  
Morin et Murdoch, Québec-Canada

**John Paul MURDOCH** : Membre de la Nation crie du Québec, Me Murdoch figure comme le premier représentant de sa nation à être membre du Barreau du Québec. Il a été membre du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), il occupe aujourd'hui le poste de Secrétaire du Gouvernement Cri. A été ambassadeur de son Peuple et de ses communautés auprès du Parlement européen, l'ONU et à l'Assemblée nationale. Me Murdoch s'exprime en cri, anglais, français et espagnol. Me Murdoch a sa place d'affaires à Nemaska, Baie James. Outre le droit autochtone, il pratique dans les domaines du droit des affaires et du droit administratif. Il agit comme conseiller juridique auprès de plusieurs sociétés autochtones. Il a orchestré d'importantes négociations impliquant des développements hydroélectriques, miniers, éoliens et forestiers. En 2002, il a participé aux négociations qui ont menées à l'entente de *La Paix des Braves*, il y gérait le volet hydroélectrique des pourparlers Il a été président d'un important consortium financier autochtone qui a conduit à l'exécution de 410 \$ millions en contrats de construction Me Murdoch est responsable de la mise sur pieds de la Société Niskamoon qui organise des actions concrètes de développement dans le Grand Nord et joue un rôle important dans les programmes de suivi environnemental des projets hydroélectriques. Me Murdoch travaille à la conciliation de différents groupes. Récemment, il a fondé un partenariat entre les peuples Cri et Ngöbé-Buglé du Panama par un projet d'énergie solaire. Me Murdoch a aussi travaillé en collaboration avec la Banque Mondiale en vue d'améliorer leurs règles internes à l'égard des autochtones. Il a également entretenu des échanges avec la Banque Interaméricaine de Développement. Me Murdoch a récemment participé à l'amélioration d'un programme de développement communautaire dans le cadre d'un projet pétrolier de grande envergure aux îles Sakhaline en Russie. Depuis l'été 2007, Me Murdoch La Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, enseigne le droit autochtone en territoire cri. Ce cours d'été se concentre sur les lois internes de la nation crie et la manifestation de ces lois modernes gouvernementales et du développement des relations. Son expertise fait en sorte qu'il a été sollicité à plusieurs occasions à commenter des sujets ayant reçu une large couverture médiatique. La série *Nikan* sur TV5 le met en lumière, lui consacrant un épisode illustrant l'impact de son travail sur l'amélioration des conditions de vie de son peuple. Un de ses passe-temps favoris; étendre ses points de vue sur des toiles immenses aux couleurs riches et aux formes symétriques. On peut admirer une de ses œuvres dans la Salle des peuples autochtones au Sénat du Canada à Ottawa.

**Résumé** : Les Cris de la Baie James à l'instar de nombreux autres groupes autochtones dans le monde entier se sont retrouvés relégués au rôle d'observateurs en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire.

Aujourd'hui, après une reconnaissance limitée des droits territoriaux, mais surtout grâce à la pleine participation en matière d'environnement, processus d'évaluation d'impact combiné avec une attitude de partenariat avec les développeurs sur le territoire, nous acquérons une influence directe et avons un impact réel sur le développement des ressources naturelles dans notre territoire et par le fait même retrouvons lentement le sentiment de contrôle de notre propre destin.

L'attitude de partenariat qui est requise est difficile à maintenir en raison de l'historique des inégalités entre peuples et développeurs. Ces inégalités ont trait aux ressources nécessaires pour être en mesure de participer à l'évaluation des incidences sur l'environnement. Un développeur qui est prêt à reconnaître et valoriser la relation à long terme en cours de création au moment d'entreprendre un projet peut assurer que, même s'il n'y a pas d'équité aujourd'hui, il y a de l'espoir pour demain.